

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du mercredi 28 juin 2023

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du vendredi 16 juin 2023, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le mercredi 28 juin 2023 à 18h.

Membres présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi) ;

Madame Caroline-Anne LISFRANC (Abracadapain) ;

Monsieur Kheir MAYOUF (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^e collège (Habitants) :

Madame Françoise MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Ernestine NGO MELHA, membre suppléant ;

Monsieur Alain DAVEZAC, Président.

AD

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Hélène DEPETRINI, membre titulaire donne son pouvoir à Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire.

Membres excusés

1^e collègue :

Monsieur François ABELANET, Personnalité Qualifiée.

Monsieur Bruno BOUCHAUD, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie).

3^e collègue :

Madame Nathalie DENOYES, membre titulaire ;

Monsieur Olivier DUBOIS, membre titulaire ;

Madame Françoise VUCEKOVIC, membre suppléant.

AD

Introduction :

Alain DAVEZAC accueille les membres du Conseil et les remercie de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023 ;
2. Points d'information sur travaux et projets d'aménagement : Maine Montparnasse, 110 rue de Vaugirard, rue Littré ... ;
3. Budget participatif : point sur l'avis de la Commission d'arrondissement du 25 mai 2023 sur les projets déposés ;
4. Petits projets entrant dans le cadre d'un financement via le budget du Conseil de Quartier : boîtes à livres adultes / enfants de la rue Littré, végétalisation du pied d'arbre en face du kiosque à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard du Montparnasse, mise en valeur de la borne milliaire de la rue Littré ;
5. Concertation avec le Conseil de Quartier Rennes sur le sujet du « mitage » commercial de la rue de Rennes ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le Président annonce que la séance débutera par le point 5 afin de libérer Paul MARIA qui a une autre obligation. Il rappelle que celui-ci est Conseiller d'arrondissement délégué au Développement économique et commercial et qu'il a souhaité qu'il intervienne sur la problématique du « mitage » de la rue de Rennes.

5/ Concertation avec le Conseil de Quartier Rennes sur le sujet du « mitage » commercial de la rue de Rennes

Paul MARIA signale en préambule qu'il est intervenu en séance du Conseil de Quartier Rennes sur cette problématique et qu'un groupe de travail dédié à la commercialité de la rue de Rennes a réalisé en 2022 un rapport recensant les vacances des boutiques de cette rue.

Il explique que les zones les plus touchées par du mitage sont le boulevard Saint-Michel et la rue de Rennes. Il signale que la situation s'est améliorée depuis le covid. Concernant la 1^{ère} partie de la rue comprise entre le boulevard Saint-Germain jusqu'à la rue du Four prolongée par la rue de Sèvres, il rappelle qu'elle bénéficie d'un statut de zone touristique internationale dédiée au luxe dont 80% de la clientèle est étrangère. Il indique par ailleurs que la boutique « GAP » va être remplacée par une boutique de chaussures. Pour la 2^e partie c'est à dire le haut de la rue de Rennes, la situation s'arrange, il note le remplacement rapide de la boutique « H et M » par le magasin d'électroménager « Boulanger ». Il précise que ce dernier a aussi une activité d'économie circulaire. Il fait part de la fermeture du magasin « Micromania » et souligne qu'« Orange » devrait garder sa boutique. La situation du milieu de la rue de Rennes est plus compliquée. En effet, ce secteur a toujours accueilli

des petits commerçants indépendants davantage touchés par le covid. Il ajoute que la transition se fait tout de même mais en douceur. Il rappelle que grâce au Maire du 6^e, un centre de radiologie va s'implanter en pied d'immeuble à l'angle des rues d'Assas et de Rennes et précise que la municipalité souhaite poursuivre cette démarche. Il signale que la boutique de chaussures « André » a été remplacée par « Altermundi » et que des espaces de coworking se développent attestant d'une amélioration générale.

Nathanaël NAPOLI estime qu'en amont du recensement, il convient surtout de savoir comment agir. Le Président explique que le problème c'est qu'il n'y a plus d'association de commerçants permettant de les fédérer. Paul MARIA précise que les boutiques de grandes marques ou les chaînes de magasin ne s'impliquent pas dans la vie de quartier contrairement aux commerçants indépendants. Nathanaël NAPOLI indique qu'il faut une régulation afin de préserver les petits commerçants.

Kheir MAYOUF regrette que la rue de Rennes s'uniformise avec davantage de boutiques de grandes marques au dépend des commerces indépendants. Le Président abonde dans son sens. Paul MARIA rappelle que le Maire du 6^e peut donner un avis quant au type de commerces souhaitables mais n'a aucune emprise sur les bailleurs.

Le Président propose de partir du travail effectué par le Conseil de Quartier Rennes. Il considère qu'un bilan doit être réalisé sans oublier la question des possibilités pour les services tels que les cabinets médicaux et autres. Il souhaite collaborer avec ce groupe de travail pour mutualiser les réflexions et actions possibles. Nathanaël NAPOLI estime qu'il convient tout d'abord de s'entretenir avec les propriétaires.

2/ Points d'information sur travaux et projets d'aménagement : Maine Montparnasse, 110 rue de Vaugirard, rue Littré ...

Le Président indique que depuis la dernière séance, il n'y a pas eu de nouvelles informations sur ces travaux et projets d'aménagement.

3/ Budget participatif : point sur l'avis de la Commission d'arrondissement du 25 mai 2023 sur les projets déposés

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle fasse un point sur l'édition 2023 du Budget participatif.

Elle rappelle que la Commission ad hoc du 6^e arrondissement s'est déroulée le jeudi 25 mai à 17h et a permis d'arrêter la liste définitive des projets qui seront soumis au vote des Parisiens du 7 au 26 septembre 2023. Elle cite ensuite les 5 projets retenus et précise leur coût :

- « Pour un 6^e arrondissement plus vert » déposé au nom du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs (475 000 euros) ;
- « Création d'un parc canin et amélioration de celui du jardin des Grands Explorateurs » déposé au nom du Conseil de Quartier Monnaie (50 000 euros) ;
- « Dotation aux écoles et aux crèches de solution de fraîcheur » (370 000 euros) ;
- « Création d'une bagagerie solidaire » (285 000 euros) ;

- « Restauration des peintures des chapelles Sainte-Geneviève et Saint-Vincent de Paul de l'église Saint-Sulpice » (550 000 euros).

La Coordinatrice signale que désormais les Parisiens peuvent déposer leur projet pour le budget participatif tout au long de l'année sur la plateforme « Décider.Paris ».

Elle annonce par ailleurs qu'une urne permettant aux habitants du 6^e de voter en faveur du projet du Budget participatif de leur choix sera présente au Carrefour des Sports le samedi 9 septembre, au forum des associations le samedi 16 septembre ainsi que lors du Vide-greniers des Conseils de Quartier le dimanche 17 septembre.

4/ Petits projets entrant dans le cadre d'un financement via le budget du Conseil de Quartier : boîtes à livres adultes / enfants de la rue Littré, végétalisation du pied d'arbre en face du kiosque à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard du Montparnasse, mise en valeur de la borne milliaire de la rue Littré

Le Président rappelle que la boîte à livres pour enfants sera installée dans l'enceinte de l'école Littré, lorsque la cour Oasis sera réalisée. Concernant celle pour adulte, elle ne pourra finalement pas être placée devant l'école pour une question de sécurité. Il suggère aux Conseillers de réfléchir à un autre emplacement. Il signale par ailleurs que le kiosquier situé à l'angle de la rue de Rennes et du boulevard du Montparnasse qui devait s'occuper du pied d'arbre s'en va. Il propose d'attendre le nouveau gérant pour le végétaliser.

Florence de VARAX signale que le projet de mise en valeur de la dernière borne milliaire de Paris située rue de Vaugirard est en cours de traitement et aura un coût d'environ 3000 euros (protection et cartel).

Kheir MAYOUF souhaite relancer le groupe de travail dédié au ramassage des mégots pour effectuer un état des lieux des cendriers de rue déjà installés dans le quartier. Il suggère également de réfléchir aux actions de prévention possibles.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 20h50.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier